

NOUS ALLIONS SOUVENT Y MANGER AVEC MONIQUE SUPER RESTO

RÉGION
08/09/2020

LIÈGE – JUDICIAIRE

Le patron de la Centrale des Viandes en prison

Jean-Luc Pire a foncé sur sa compagne avec sa Porsche Cayenne après une nuit d'ivresse dans un café

ARNAUD BISSCHOP

Yvonne et Jean-Luc avaient passé la soirée au café «La Lanterne» à Grivegnée.D.R./FB

Coup de tonnerre dans le monde de la restauration liégeoise. Le patron du restaurant la Centrale des Viandes à Chênée est écroulé à la prison de Lantin après avoir tenté de tuer sa compagne en la percutant avec sa voiture. Elle est, heureusement, hors de danger.



Yvonne et Jean-Luc avaient passé la soirée au café «La Lanterne» à Grivegnée.D.R./FB

Jean-Luc Pire, le mythique et charismatique patron du restaurant « La Centrale des Viandes », à Chênée, est en prison depuis vendredi dernier pour une tentative de meurtre commise sur sa compagne Yvonne.

Les faits sont extrêmement graves et ils auraient pu avoir des conséquences dramatiques pour la victime. En effet, Jean-Luc Pire, au volant de sa Porsche Cayenne noire, un gros SUV, a foncé sur sa compagne à la sortie d'un bistrot. Il était alors 2h50, dans la nuit de mercredi à jeudi et la soirée avait été copieusement arrosée.

Ce véritable drame a donc pour cadre le café « La Lanterne », situé à l'angle des rues du Fourneau et Belvaux, à Grivegnée. Les deux protagonistes avaient consommé de l'alcool en quantité déraisonnable, ils étaient accompagnés, pour l'occasion, de quelques bons amis. Et comme souvent dans ces cas-là, une dispute a éclaté. Le ton entre Jean-Luc Pire et Yvonne est rapidement monté. Cette dernière aurait copieusement insulté son compagnon. Le sang de Jean-Luc n'a fait qu'un tour. Il est monté dans sa Porsche Cayenne et a foncé sur sa compagne qui tenait son petit chien devant le café. Il a ensuite quitté la scène sans appeler les secours.

Les policiers de Liège sont très vite arrivés sur les lieux et ont trouvé la victime allongée devant la taverne « La Lanterne ». Elle perdait beaucoup de sang et était sonnée. Sous le choc, son petit chien était passé de vie à trépas.

Les secours sont arrivés et elle a reçu les premiers soins sur place par le médecin du SMUR. Elle a été conduite au CHR de la Citadelle où ses jours n'étaient pas en danger. Elle souffre, outre de nombreuses contusions, de fractures du bassin et des côtes, d'importantes desquamations à un pied. Elle a été opérée et a pu depuis quitter les urgences.

Alors que les policiers étaient toujours présents et qu'ils cherchaient le responsable de ce drame, Jean-Luc est revenu sur place où il a été interpellé avec, en prime, une rébellion.

Vendredi, après avoir longuement été interrogé par les policiers de Liège, Jean-Luc a été déféré au palais de justice de Liège. Il a été présenté à un juge d'instruction qui l'a placé sous mandat d'arrêt pour tentative de meurtre. La chambre du conseil doit décider, ce mardi, si elle prolonge pour une durée d'un mois le mandat d'arrêt de Jean-Luc Pire ou si elle le libère.